

## Félicitations à :

### NAISSANCES

Léopold ECHEVARRIA  
né à NANCY le 4 janvier 2013  
Willan MARINTHE  
né à NANCY le 28 janvier 2013  
Emy LEREBOUTET  
née à NANCY le 1er mai 2013  
Noah CHAFFIN  
né à NANCY le 18 juin 2013  
Syana Nouara FLANDRIN née à NANCY le 19  
novembre 2013

### MARIAGES

Patrick PIERRE et Patricia GENIN le 6 avril 2013  
Bruno CHIARAVALLI et Nadine ZWICKEL  
le 1er juin 2013  
Christophe STRITT et Virginie PERIN  
le 31 août 2013  
Thibaut WAHL et Nadège JACOBÉ  
le 7 septembre 2013

## Bienvenue à :

PAULY Valentin et WINDASTING Tina  
PEULTIER THIERY Béatrice  
LELIEVRE Alban et GEORGE Cindy  
CHIARAVALLI Bruno et Nadine  
KNAFF Christelle et ses enfants  
NEVEU Daniel  
PAIMAL Florian  
VENET Hervé et Laure et leurs enfants  
ROMANO Francisco et Margarida et leur fille  
BARTHELEMY Patrick et Aurore  
NIES Romain et RIEGER Céline  
ROGUIN Christophe  
JACQUOT Fabien et Kelly  
SADIER Jean-Michel  
PARIS Christian et VANDAS Josette

## Regrets pour :

Anne-Marie ENGEL décédée le 21 mars 2013  
Thérèse FLOUR décédée le 21 juillet 2013  
Simone PELTIER décédé le 23 sept. 2013  
Pierrette CHRETIEN décédée le 30 nov. 2013

Retrouvez tous les Petits Craonnais en format pdf sur notre site :

<http://www.haroue.fr/pcraonnais.htm>

## Bibliothèque

Tel : 03 83 52 41 49

les mardis de 17H à 18H30 & les mercredis de 14H30 à 16H00  
et les samedis de 10H à 11H30

## Les numéros utiles

SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17

Centre de Secours d'Haroué : 03 83 52 45 72

Gendarmerie d'Haroué : 03 83 52 40 13

EDF (sécurité - dépannage) : 0810 333 054

Maison médicale : 03 83 52 40 15 - 03 83 52 41 69

ASAPA : 03 83 52 49 29

Ambulances du Saintois : 03 83 52 40 03 - 06 15 29 33 47

Mairie : 03 83 52 40 12



# Le Petit Craonnais

Bulletin municipal

Janvier 2014



## LA MUNICIPALITÉ, ET LE PERSONNEL COMMUNAL



## VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2014

## LA CARTE D'IDENTITÉ EST VALIDE 15 ANS

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ; les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie, si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DE MIRECOURT

Depuis le 6 novembre, le conseil communautaire a autorisé par convention les habitants de la communauté de communes à accéder à la déchetterie de Mirecourt.

Les habitants auront le choix d'aller à la déchetterie de Tantonville, ou à celle de Mirecourt.

Pour avoir accès à la déchetterie de Mirecourt, les habitants devront passer à la communauté de communes à Tantonville retirer un pass d'accès qu'ils présenteront à l'entrée de la déchetterie de Mirecourt

La déchetterie de Mirecourt est ouverte

- en été (du 01/04 au 31/10), les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 18h00, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

- en hiver (du 00/11 au 31/03), les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h00, les mercredis et samedis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La déchetterie sera fermée les dimanches et jours fériés, ainsi que lors des manifestations rendant l'accès difficile tel que la Foire de Poussay, par exemple.

## ACCUEIL CLIENTÈLE

- Pour la SAUR sera ouvert les mardis de 9 à 12h00 et les vendredis de 14 à 17h

- Pour le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny :

Tel/Fax 03 83 52 47 23

E-mail : [sie-pulligny@wanadoo.fr](mailto:sie-pulligny@wanadoo.fr)

- Secrétariat technique, du lundi au vendredi de 8 à 12 et de 14 à 17h

- Le Président, le jeudi de 10 à 12h

- Le 1er Vice-président, le lundi de 10 à 12h

- le 2e Vice-président, le mercredi de 10 à 12h

## GARAGE À LOUER

Grande Ruelle - S'adresser à la mairie

## L'ADMINISTRATION ENTRE DANS LE XXIÈME SIÈCLE

Désormais, la Trésorerie est équipée d'un terminal de paiement. Les administrés peuvent venir s'acquitter au guichet de la Trésorerie tant de leurs impôts que des produits communaux au moyen d'une carte bancaire.

## PROGRAMME D'ACTION ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Meurthe Madon vient de missionner des bureaux d'études pour la réalisation d'un diagnostic et d'une modélisation du Madon et de ses affluents.

Dans ce cadre, les bureaux d'étude peuvent être amenés à récolter des informations auprès des habitants de votre commune et/ou devoir pénétrer dans leurs propriétés.

La pertinence des études dépendant des éléments recueillis sur le terrain, je vous saurais gré de bien vouloir en informer la population par voie d'affichage ainsi que tout autre moyen que vous jugeriez utile.

Pour mémoire, l'EPTB Meurthe Madon a comme objectif la réduction des impacts des inondations pour les personnes et les biens ainsi que la préservation de la qualité des milieux naturels.

Dans ce cadre, nous vous informons que des bureaux d'études pourront être amenés à prendre contact avec les riverains pour: avoir accès au cours d'eau ; demander des informations sur les inondations.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 23 ET 30 MARS 2014

Les candidatures sont à déposer obligatoirement à la Préfecture entre le 6 février 2014 et le 6 mars 2014 à 18 heures.



Votre agent recenseur : Laetitia LAVESVRE